

البنك الوطني الفلاحي Banque Nationale Agricole

APPEL A CANDIDATURES N°01/2018 DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

I- Objet :

LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, deux Administrateurs Indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration.

II- Conditions d'éligibilité :

Les candidats éligibles au poste d'Administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de la BNA doivent remplir les conditions énumérées dans les « Termes de Référence », document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés, Immeuble EPI bloc B, 14 Rue de Syrie 8ème Etage - Tunis 1001- ou à télécharger sur le site web de la BNA : (www.bna.tn) et ce, à partir de la publication de cet avis.

III- Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au poste d'administrateur indépendant au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA.
- Une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, etc.
- le document des "Termes de Référence" portant la mention lu et approuvé ainsi que la signature légalisée du candidat.
- la fiche signalétique dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 1 du document "Termes de Référence".
- le curriculum vitae du candidat suivant modèle en annexe 2 du document "Termes de Référence".
- une copie de la carte d'identité nationale.
- une copie conforme des diplômes obtenus.
- les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat: Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat.
- les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre de conseil d'Administration d'une société anonyme.
- une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 3 du document "Termes de Référence".

- un bulletin numéro 3: extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes.
- un certificat de non faillite datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- L'original ou copie certifiée conforme de l'attestation CNSS (pour les affiliés à la CNSS) valable à la date limite de réception des offres.
- L'original ou copie certifiée conforme de l'attestation fiscale valable à la date limite de réception des offres.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés dans les «Termes de Référence» sera automatiquement éliminé.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la BNA, par écrit, selon l'un des deux modes suivants : Fax : 71 832 383 – E-mail : sami.guerfali@bna.com.tn.

IV- Remise du dossier de candidature:

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposé directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A, -5 rue de Syrie 1001 Tunis-, **au plus tard le 26/03/2018 à 11h**, date et horaire limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Il doit être présenté comme suit: Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA, et portant la mention:

« A NE PAS OUVRIR - APPEL A CANDIDATURES N° 01/2018 »

**DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA**

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par la commission désignée à cet effet.